



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E53217

VALABLE JUSQU'AU 25/01/2025

ÉDITÉ LE 23/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/07/1992

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 11/07/2006  
200 000

Raison sociale : CORONA

10 CHEMIN DE PEYRARD  
42400 SAINT CHAMOND

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ST ETIENNE

Téléphone : 04 77 31 76 22

Fax : 04 77 31 09 10

Portable :

Siret : 387 975 105 00066

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 16 01522

Site Internet : www.corona-etancheite.com

E-mail : b.fabre@corona-etancheite.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 3704453904

Responsabilité légale :

BATECHFI (490 017 852) / FABRE BENOIT PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 3704453904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	20/01/2022
3222	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	20/01/2022
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	21/09/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.